

L'attaché de presse

Pour tout savoir sur les coulisses du Parlement de jeunes...



PARLEMENT DES JEUNES

Vol. 20 / No 1 • Le vendredi 26 janvier 2018

L'importance insoupçonnée du Parlement des Jeunes

ÉDITORIAL



Présentement, environ 150 jeunes des quatre coins du Québec, dont moi, sont réunis à Québec pour faire la simulation de sessions parlementaires. Selon moi, cette expérience a une bien plus grande valeur que l'expérience que nous en tirons, en tant que simples citoyens. Le Parlement des Jeunes a selon moi une double utilité au sein de notre société.



Florent
Asselin

Du côté des jeunes, il y a sans nul doute plusieurs avantages visibles. Plusieurs participants ont lors de leur discours témoigné leur gratitude de pouvoir participer à un tel événement. Ce projet nous permet d'expérimenter la politique et l'univers parlementaire. Il invite les jeunes à s'impliquer tout en ayant du plaisir, ainsi qu'à voir de leurs propres yeux comment nos lois sont pensées, critiquées, retravaillées et finalement comment elles sont adoptées.

Le deuxième avantage du Parlement des Jeunes se retrouve dans les répercussions que nous pourrions avoir dans la politique d'aujourd'hui. Si j'étais un des élus actuellement en poste, je me pencherais très sérieusement sur les sujets débattus ici. SUITE SUR LA PROCHAINE PAGE

À NE PAS MANQUER DANS L'ATTACHÉ DE PRESSE



L'attaché de presse

L'exercice que nous vivons en ce moment est une fenêtre sur notre génération. Les idées que nous avançons présentement seront celles que nous débattront plus tard dans cette même institution. Si nos élus se préoccupent vraiment de l'avenir de notre société, pourquoi ne pas débattre eux aussi de ce nous pensons? Le simple fait de donner de l'importance aux idées des jeunes permettrait de faire avancer le Québec ainsi que de faire de notre système un exemple de modernité et d'innovation. Nous sommes l'avenir et notre gouvernement a nos idées sous les yeux pendant trois jours. Selon moi, c'est une occasion à prendre pour nos politiciens.

Mais prenons le cas où nous sommes ignorés, où on ne nous inclut pas plus que ce qui est fait en ce moment, où la classe politique ne réfléchit pas sur nos propositions et où notre société n'évolue pas comme elle le pourrait. Qu'advierait-il? Pour mettre en contexte, notre génération a besoin d'être incluse et informée pour s'impliquer. Donc pour revenir à notre questionnement, si nous ne sommes pas écoutés par les politiciens, nous ne nous engagerons pas en politique et la majorité deviendra indifférente. Je pense que notre politique deviendra trop polarisée. Les candidats aux élections seront issus des familles très politisées et donc plutôt engagées dans leurs partis politiques. Ces représentants pourraient alors, pour la plupart, être rangés de façon plus radicale dans les camps de droite ou de gauche.

Or, pour bien fonctionner, la démocratie a besoin d'équilibre. Celui-ci se trouve en ayant des élus provenant de différents milieux, de différentes origines et ayant des opinions diversifiées. Avoir des élus seulement de droite ou seulement de gauche nous priverait d'avoir des gens du centre, donc les différents discours entendus au parlement ne représenteraient plus l'opinion de toute la population.



© Collection Assemblée nationale. Photographe François Nadeau

« Les jeunes sont 20% de notre population, mais 100% de notre futur » Amel Melanson, première ministre

Hier, à l'Assemblée nationale, avait lieu l'ouverture officielle de la 16^e législature du Parlement des jeunes. Amel Melanson, première ministre, a prononcé son discours d'ouverture en détaillant ses positions par rapport aux questionnements qui allaient être discutés tout au long des séances en chambre cette semaine.



© Collection Assemblée nationale. Photographe François Nadeau

SUITE À LA PROCHAINE PAGE

L'attaché de presse

Madame Melanson s'est montrée très favorable au projet de loi 1, qui prévoit la création d'un cours de civisme dans les écoles secondaires, en indiquant la nécessité du cours pour le développement de notre société. En soulignant le fait que le taux de vote lors des dernières élections était 3,8% inférieur à l'élection précédente, le gouvernement et Mme Melanson ont proposé un projet qui vise en partie à intégrer au cursus scolaire plusieurs notions politiques, comme le fonctionnement des institutions démocratiques, dans le but de rattraper cette baisse constante depuis plusieurs années.

La première ministre a aussi abordé les deux autres projets de loi durant son discours. Le premier, présenté par Olivier Benoit le député de Baldwin, concerne le contrôle et la prévention des résidus alimentaires. Le deuxième, venant de l'opposition officiel, présenté par Benjamin Roy, de la circonscription de Rousseau, vise à favoriser l'utilisation de véhicules électriques et à améliorer les infrastructures de recharge.

Pour finir son message inaugural, Mme Melanson revendique un avenir meilleur pour le Québec. Cet avenir serait, selon elle, entre les mains des jeunes, les jeunes de notre belle province. Elle se rassie sous les applaudissements venant des autres députés qui siégeaient dans le Salon bleu.

Les deux propositions venant du parti majoritaire ont été mal reçues par les deux autres chefs parlementaires des deux oppositions, M. Olivier Perreault, ainsi que de M. Zachary Thibeault. Ceux-ci reprochaient un manque de contenu et de précision au premier projet de loi. M. Perreault, député de Rosemont, a qualifié le projet de loi « d'incomplet ».

Durant la conférence de presse, Mme Melanson et le vice premier ministre ont su répondre aux reproches venant des deux chefs de l'opposition par rapport à leurs projets de lois. L'un et l'autre ont défendu les mérites du projet présenté par leur collègue, Sandrine Chartray, sur le civisme et d'éducation à la citoyenneté. Ils ont affirmé que le projet est très complet, que tout a bien été pensé et qu'elle souhaite intéresser plus de jeunes au monde de la politique. Commentant le dossier du projet de loi 3, Amel Melanson indique : « Je crois qu'une approche punitive pourrait être quelque chose qui pourrait être considéré dans le futur afin d'intégrer ces véhicules plus facilement. »

Tant d'action pour un simple discours!

THOMAS
GUILLEMETTE



Selon VOUS, le Parlement des Jeunes, c'est...

«Passionnant, merveilleux, exceptionnel»

«Une expérience enrichissante»

«Une fierté»

«Surprenant, instructif, unique»

«Le Québec de demain, une voie vers le futur»

«Une belle façon d'apprendre»

«Une façon de comprendre le monde politique qui nous entoure»



L'attaché de presse

Il y avait de la fébrilité dans l'air à l'ouverture de la 16^e législature du Parlement des jeunes. Lors des discours en chambre et des conférences de presse le 25 janvier dernier, les chefs d'opposition n'ont pas hésités à faire valoir haut et fort leurs points sur les projets de loi.

Lors de son discours, le chef de l'opposition officielle a souligné le manque de contenu dans le projet de loi numéro 1, concernant la création d'un cours de civisme et d'éducation à la citoyenneté pour les élèves du secondaire.

Lors de la conférence de presse, plusieurs se sont questionné sur les points qui pourraient être ajoutés à la loi pour qu'elle soit plus complète. M. Perrault, le chef d'opposition officielle n'a pas hésité une seule seconde, pour faire part de ses réponses.

M. Perrault a affirmé qu'un accent sur les institutions parlementaire devrait être fortement apporté, puisque ce n'est pas quelque chose qui est souvent abordé dans les écoles. Il a aussi précisé le fait qu'il y avait plusieurs compétences du projet de loi qui étaient déjà acquise dans différents cours, comme l'histoire de secondaire 4.

SUITE PAGE SUIVANTE



© Collection Assemblée nationale

L'expérience des journalistes



© Collection Assemblée nationale

Un journaliste est une personne qui collabore à la préparation d'un journal écrit ou audiovisuel.

Cette année, l'Attaché de presse du Parlement des jeunes est constitué de sept journalistes motivés, travailleurs et surtout passionnés.

Lors de notre séjour à l'Assemblée nationale, nous avons eu la tâche et le privilège de rédiger un journal qui nous rend énormément fiers et heureux. Dans un horaire très chargée et serré, nous l'avons rédigé avec l'aide de nos merveilleux accompagnateurs. Ceci n'aurait pas été possible sans le travail d'équipe et, de toute évidence, l'entraide qui était présente.

Chacun de nous s'est vu attribué la mission d'écrire un article de style « nouvelle » sur l'un des trois projets de loi, le mandat ou la motion. Ceci peut paraître énorme, mais avec l'imagination et la passion qu'on avait, nous nous sommes beaucoup amusés. De plus, il était vraiment facile de se procurer des informations, car nous avons eu la chance d'interviewer quelques députés qui

SUITE SUR LA PROCHAINE PAGE

L'attaché de presse



© Collection Assemblée nationale

Durant son discours en chambre, M. Perrault a clairement affiché les nombreux points positifs de l'utilisation des véhicules électrique, sujet abordé par le projet de loi 3. Il trouve que c'est une très bonne initiative d'encourager les

énergies électriques, et a spécifié que ce projet allait démontrer que le Québec est une province avant-gardiste.

De son côté, le chef du 2^e groupe d'opposition, M. Thibeault, veut valoriser les véhicules électriques, sans creuser l'écart de richesse dans la société. Pendant la conférence de presse, il a fait parvenir ces moyens pour que le projet soit réalisable. Le crédit d'impôt qui serait remis aux acheteurs de véhicules électrique est de 15%, ce qui est un crédit assez important. La solution apportée par M. Thibeault serait de réduire le crédit d'impôt à environ 5%, ce qui ne favoriserait pas une classe sociale plus qu'une autre. Ses opinions sur les autres projets de loi, sont semblables à ceux du chef d'opposition officielle.

La journée du 25 janvier fut une journée remplie de débats pour les chefs des deux oppositions. Est-ce que leurs propos seront pris en considération? Ça reste à voir.

**ANNE-SOPHIE
MARCHAND**



pouvaient nous donner leur opinion et leur position. Il était aussi possible d'assister aux séances à la salle de l'Assemblée nationale, ce qui pouvait nous aider à collecter des informations pertinentes.

J'étais tellement stressée d'être membre de l'Attaché de presse mais, je vous l'avoue, j'en ressors nouvelle et fière de l'effort que j'ai fourni. Cela me donne absolument envie de m'impliquer dans la vie journalistique et de la découvrir davantage.

Nous étions des simples inconnus au début de notre séjour mais, maintenant, nous sommes une grande famille. Qui sait, peut-être un jour, nous nous retrouverons dans quelques années dans le domaine qui nous passionne tous. Le journalisme.

Je me sens tout à fait privilégiée, même honorée. Si vous êtes présentement en secondaire trois et que vous voulez un défi d'une grande ampleur, je vous conseillerais grandement de vous inscrire à la prochaine législature pour être membre de l'Attachée de presse.

Ceci est un début d'un grand changement pour le Québec de demain car nous, les jeunes, nous en sommes l'avenir et les bâtisseurs.

JENNIFER WEFU



© Collection Assemblée nationale

L'éducation sexuelle, nécessaire ?

Hier, le 25 janvier 2018, le député de Rimouski, M. Jasmin Cartier, a déposé une motion traitant de l'intégration d'un cours sur la sexualité et le harcèlement sexuel au cursus du secondaire à l'Assemblée nationale du Québec. Sa proposition sera débattue aujourd'hui, le 26 janvier. Retour sur les événements de la journée.

L'auteur de la motion, semblait avoir puisé son inspiration dans la plus récente actualité. Il a notamment fait référence à la pluralité des agressions sexuelles chez les moins de 18 ans, à la tabouisation de ce sujet dans notre société, à la montée flagrante de la consommation de pornographie chez les jeunes et aux mauvaises conséquences à long terme du visionnement de documents érotiques. M. Cartier a aussi développé sur le nombre dérangeant d'inconduites sexuelles envers les jeunes filles de 12 à 14 ans, soit l'âge approximatif d'entrée au secondaire. Pour répondre à cette problématique, il a soulevé la possibilité d'instaurer un programme

Les chefs de parti, eux, croyaient tous en la nécessité d'éduquer les jeunes à propos de la sexualité et du harcèlement sexuel, mais leurs opinions divergeaient sur la manière d'inclure le cours au cursus. Survol de leurs positions.

SUITE PAGE SUIVANTE

Qu'est-ce qu'une motion?



Une motion est un énoncé qu'un député propose à l'Assemblée afin que celle-ci se penche sur la question. La motion peut être présentée avec ou sans préavis, selon le degré de préparation qu'elle implique chez les députés. La motion est ensuite sujet à débat, puis elle est votée afin de déterminer si celle-ci sera adoptée ou non.

Source : Assemblée nationale du Québec

© Collection Assemblée nationale

Le civisme dans les écoles



© Collection Assemblée nationale

Le gouvernement a déposé hier un projet de loi cha-peauté par la députée de Huntingdon. Celui-ci concerne l'implantation d'un cours de civisme au secondaire.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET DE LOI 1, ALLER À LA PAGE 10!

L'attaché de presse

Mme Melanson, soutenue par son collègue M. De Guise, a réitéré l'importance d'une sensibilisation des jeunes sur ce sujet, en lien avec les... événements récents, qu'elle a qualifié «d'horribles». Le vice premier ministre a renchéri en rappelant la force du mouvement #MoiAussi sur Twitter. Par contre, le cheval de bataille de la première ministre était sans aucun doute la primordialité de l'enseignement. Suite à son discours d'ouverture, elle a rappelé le caractère prioritaire d'une éducation solide pour une société conscientisée. Plus encore, M. De Guise a affirmé qu'il serait bénéfique de commencer ce cours le plus tôt possible «parce que c'est là que c'est le plus facile d'aller sensibiliser les gens aux problèmes comme celui-là [en parlant des agressions sexuelles]»,



© Collection Assemblée nationale

Le chef de l'opposition officielle est plutôt resté en surface sur ce point, mais il a lui aussi fait allusion à la pertinence du sujet face à l'actualité. M. Perreault a ensuite mentionné qu'il s'agit d'un sujet trop peu traité et «qu'on [ne] met pas ça assez de l'avant dans nos écoles». La dispensation d'un cours obligatoire sur le harcèlement et la sexualité au secondaire serait donc pour lui une solution adéquate.



© Collection Assemblée nationale

Le chef de la 2^e opposition officielle a fait valoir qu'il était d'accord avec la plupart des députés sur le fait qu'il s'agissait d'un sujet important et actuel, mais il se questionnait sur toutes les complications que l'implantation d'une nouvelle matière à la grille horaire impliquerait. M Thibeault a donc proposé d'introduire le cours au cursus par le biais de formations, ou même en coupant dans le cours d'Éthique et culture religieuse. En bref, le député de Charlevoix-Côte-de-Beaupré affirme que «toutes les idées sont bonnes [lorsque] générales, mais dans le détail, il y en a qui sont irréalistes», en parlant de la motion.



© Collection Assemblée nationale

À LA PAGE SUIVANTE, VOYEZ L'OPINION DE LA JOURNALISTE ANNE-SOPHIE HOVINGTON SUR LE SUJET DE LA MOTION!

ROMY HARVEY



OPINION

Un manque de reconnaissance?

UNE CHRONIQUE DE ANNE-SOPHIE HOVINGTON



Le harcèlement sexuel est un comportement non désiré, qui se produit de façon répétée et qui a des conséquences nuisibles pour la victime. Dans le cadre de nos moyens de communication tels que les journaux, les médias, et autres, nous n'avons pas le portrait global de la situation, donc encore moins trouver d'information face aux victimes de harcèlement sexuel. Sur ces plateformes, nous pouvons trouver de l'information sur les femmes victimes de harcèlement. Par exemple, nous pouvons facilement trouver qu'une femme sur cinq dans la société déclare qu'elle a été victime. Qu'en est-il des hommes?

Prenons comme exemple une femme qui est victime de ce genre d'action. Certaines personnes vont dire «C'est dégueulasse!!! », « Les hommes sont horribles! », « Pauvres femmes! », « Nous méritons d'être traitées avec respect! ». Si une femme se fait harceler par un homme, les commentaires qui reviendront seront dans les sentiments tristes et de compassion.

Maintenant, prenons l'exemple inverse, un homme victime. Si vous regardez dans les journaux passés, vous n'aurez pas d'informations sur ceux-ci dans ce contexte. D'autres personnes diront « Y'é dont ben fif! », « Il est plus faible qu'une femme! », « Elle est folle! ». Si un homme se fait harceler par une femme, les commentaires seront plus de nature comique ou dénigrante envers l'homme.

Le féminisme est un mouvement militant pour l'amélioration et l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société, ce qui améliorera l'égalité entre les hommes et les femmes. Je comprends totalement que les femmes et les hommes devraient être égaux, et c'est même ultimement souhaitable. Dans le cas du harcèlement sexuel, nous trouvons des inégalités face aux préjugés envers les autres, entre autre en fonction de leur sexe. Tout ça pour dire que notre société a changé depuis les dernières années. En effet, nous commençons, peu à peu, à accepter l'orientation sexuelle des gens. Si nous sommes de plus en plus ouverts, nous ne pouvons plus seulement parler des femmes victimes. Les hommes aussi peuvent être victime.

La dénonciation... une épreuve difficile pour les victimes. 30% des femmes n'en parlent à personne et 60% affirment qu'elles ne pouvaient compter que sur elles-mêmes. Si vous regardez dans les années passées, les anciens journaux ou les médias ne parlaient pas beaucoup de harcèlement sexuel. Par contre, ces temps-ci, nous pouvons constater une amélioration de la dénonciation de ce type. En effet, il y a eu des manifestations avec les réseaux sociaux et avec des personnes importantes telles qu'Alyssa Milano avec le #MeToo. Cette personne n'est peut-être pas dans notre société, par contre, elle a su aider les gens à l'international avec son message. En somme, notre société devrait être encore plus accueillante pour les victimes de harcèlement sexuel, car les victimes doivent vivre avec des conséquences douloureuses, bouleversantes et décourageantes.

.Décourageant que cela se passe dans la vie de ces personnes et dans notre société.

Entrevue avec François Ouimet

Par Anne-Sophie Marchand



Ce fut un énorme privilège pour les journalistes de L'Attaché de presse de rencontrer le 25 janvier, M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale et député dans la circonscription de Marquette.



© Collection Assemblée nationale

Formé en tant qu'avocat, M. Ouimet prend la politique très à cœur. Il est élu pour la première fois en 1994, avec une forte majorité en tant que député dans Marquette, dans l'ouest de Montréal. Présentement au poste de vice-président de l'Assemblée nationale, François Ouimet nous a accordé une entrevue en or.

Lors de notre entretien avec M. Ouimet, nous l'avons interrogé sur les divers postes de porte-parole qu'il a occupés lors de ses 9 années dans l'opposition. Parmi les dossiers qu'il a abordés, l'éducation est celui qu'il a le plus préféré. Nous avons rapidement compris que l'éducation est quelque chose d'important pour lui.

M. Ouimet nous a aussi fait part de ses motivations pour devenir vice-président de l'Assemblée nationale. Comme il nous l'a si bien expliqué, sa principale motivation fut l'appui de ses collègues, qu'il a pu observer lorsqu'il présidait des commissions parlementaires. Ils le respectaient beaucoup, aimaient son impartialité, son objectivité et le fait qu'il soit capable de ramener son gouvernement à l'ordre.

Grâce à l'appréciation de ses pairs, M. Ouimet s'est senti prêt à franchir un autre niveau, celui de vice-président de l'Assemblée nationale.

Un homme politique à deux fonctions a souvent un horaire très chargé. Nous lui avons demandé de nous parler de ses journées ici au Parlement du Québec, en tant que vice-président. M. Ouimet commence ses journées avec la lecture des nouvelles de l'actualité, pour être bien informé. Par la suite débutent les nombreuses rencontres, puis la vraie journée parlementaire débute vers 9h40.

Durant la journée, diverses rencontres administratives occupent les vides de l'horaire de M. Ouimet. La plupart des journées du vice-président se terminent entre 21h30 -22h. M. Ouimet a souligné le fait que la politique est un réel travail d'équipe.

Fier représentant de la circonscription de Marquette, le député est très à l'écoute de ses citoyens, et sait leur accorder du temps pour discuter de diverses affaires. D'ailleurs, lors de l'entrevue, M. Ouimet a précisé l'importance de l'écoute dans la politique.

Saviez-vous que...?

M. Ouimet détient une maîtrise en littérature.

Suite de... Le civisme dans les écoles

Dans son discours de ce matin, la première ministre a exprimé un très fort soutien à ce projet. Elle a repris la parole lors du débat sur l'adoption de principe cet après-midi. Elle a mentionné que le fait d'ajouter ce cours au cursus permettrait d'augmenter le nombre d'électeurs et ainsi diversifier les opinions, au bénéfice de la société. Lors du débat, la grande majorité des élus qui ont pris parole était en faveur du projet de loi.

Par contre, certains détails suscitent le débat. L'opposition officielle ainsi que la deuxième opposition ont souligné le manque de contenu dans le cours proposé. Le chef de la deuxième opposition a même dit qu'il y avait «un manque flagrant de contenu». Il s'explique en disant que l'on pourrait ajouter des notions de bienséance et de vie en société au programme, car ce ne sont pas tous les jeunes qui reçoivent cette éducation de la part de leurs parents ou de leur tuteur.

Le nombre d'heures allouées au cours ne fait lui aussi pas l'unanimité à l'Assemblée. Le projet de loi alloue deux périodes par cycle au cours. Le porte-parole de l'opposition dans ce domaine a avancé que l'on pourrait même doubler ce nombre de périodes

pour atteindre 4 périodes par cycle alors qu'une députée de la 2^e opposition ne trouvait pas justifié d'enlever des heures de cours à d'autres programmes déjà condensés et difficiles.

Sur un autre plan, le député John Bramos a montré son appui au projet en soulignant qu'il serait bénéfique pour les adolescents de suivre ce cours, car ils pourront ensuite être en mesure de mieux affirmer leurs droits.

Parmi les mesures proposées par le projet de loi, on retrouve l'enseignement aux jeunes de la gestion de leur logement et de leur alimentation, du fonctionnement en détail des différents paliers de gouvernement, leurs différents droits et devoirs. De plus, il prévoit de sensibiliser les jeunes à leurs habitudes de consommation, à la transformation des ressources ainsi qu'à la production des biens.

FLORENT ASSELIN



À LA PAGE 11, LISEZ SUR LE PROJET DE LOI 2!

Le 25 janvier 2018, à l'Assemblée nationale du Québec, le chef de l'opposition officielle et le chef de la deuxième opposition ont affirmé qu'ils étaient très satisfaits du projet de loi favorisant l'utilisation des véhicules électriques.

À LA PAGE 12, LISEZ SUR LE PROJET DE LOI 3!

En ce jeudi 25 janvier 2017, le député de Robert-Baldwin a déposé un projet de loi sur le contrôle ainsi que la prévention des résidus alimentaires, à l'Assemblée nationale. Est-ce que le Québec a les moyens financiers pour payer ce projet? Quel est le moyen de financement? Où ce passe le déchargement des résidus? Plusieurs questions ont été soulevées par les députés.

Quand abondance devient gaspillage...

En ce jeudi 25 janvier 2017, le député de Robert-Baldwin a déposé un projet de loi sur le contrôle ainsi que la prévention des résidus alimentaires, à l'Assemblée nationale. Est-ce que le Québec a les moyens financiers pour payer ce projet? Quel est le moyen de financement? Où ce passe le déchargement des résidus? Plusieurs questions ont été soulevées par les députés.

Suite à un entretien, le parrain du projet de loi a répondu à plusieurs questions. « Le Québec a amplement les moyens de se payer un tel projet, parce que le projet est autofinancé », affirme ce dernier. Les taxes recueillies permettraient, selon lui, de le financer.

Ensuite, le déchargement? Le texte du projet de loi et les discours en chambre ne précisent pas quels sont les lieux de déchargements. Les déchets sont-ils être envoyés dans les dépotoirs ou des centres de valorisation des matières organiques? Une petite confusion a eu lieu. En effet, M. Benoît affirme que ce projet consiste à réduire les résidus dans les dépotoirs afin de diminuer la pollution. Par contre, dans la même entrevue, il s'est contredit en disant que ces résidus en questions vont être déposés dans les dépotoirs.

Suite à un deuxième entretien avec la porte-parole du projet de loi Madame Carignan, affirme qu'elle a eu une confusion au sujet du financement, car il n'était pas inscrit dans le projet de loi, les financements prévus. Elle énonce aussi que le délai de 6 mois n'est pas assez long pour faire le tour des restaurants ainsi que l'évaluation de ceux-ci. Elle critique le projet en disant qu'il devrait être amélioré et réaliste. Elle soutient que les commerçants donnent déjà une attention particulière aux déchets et aux dates de péremption des aliments. Elle aborde le fait qu'il devrait seulement y avoir de la sensibilisation aux près des gens



© Collection Assemblée nationale

travaillant dans ces établissements et non des amendes pour punir les commerçants.

Plusieurs députés affirment que ce projet de loi est une bonne chose d'un point de vue environnemental pour la société québécoise. Par contre, le député de Charlevoix-Côte de Beaupré croit que ça devrait être une gestion municipale et non provinciale, ce qui alourdirait le fonctionnement de notre gouvernement. Ils assument toutefois que celui-ci doit être perfectionné lors du travail en commission parlementaire afin d'améliorer la vie québécoise d'aujourd'hui et celle des jeunes du futur.

À la fin de la séance, le parrain du projet de loi sur le contrôle et la prévention des résidus alimentaires a avoué que son projet devrait être amélioré afin de rendre notre monde plus vert.



ANNE-SOPHIE HOVINGTON

L'électrification des véhicules est-elle vraiment utile ?

JENNIFER WEFU



Le 25 janvier 2018, à l'Assemblée nationale du Québec, le chef de l'opposition officielle et le chef de la deuxième opposition ont affirmé qu'ils étaient très satisfaits du projet de loi favorisant l'utilisation des véhicules électriques.

Lors de l'entrevue, le parrain du projet, le député Benjamin Roy, nous a affirmé qu'il voulait adopter ce projet de loi pour encourager les citoyens à améliorer l'environnement, qui s'est détérioré au cours des dernières années. « De plus, l'électricité est une source d'énergie renouvelable, contrairement à l'énergie fossile qui est exploitée plus rapidement qu'elle n'est produite », dit-il. Également, le prix de l'énergie fossile ne cesse d'augmenter et il est à l'origine de nombreux conflits à travers le monde. En revanche, nous avons une merveilleuse source d'électricité au Québec. L'hydroélectricité possède de nombreux atouts tels qu'un faible coût d'exploitation et une faible émission de gaz à effet de serre. Aussi, selon Hydro-Québec, l'électrification du transport terrestre aura un impact marqué sur le bilan environnemental du Québec et des marchés voisins. Voilà pourquoi l'adoption de ce projet de loi serait favorable aux conditions environnementales de notre province.

Du point de vue du porte-parole de ce projet de loi, il serait plus facile de dissuader la société à se procurer ces véhicules si on installait des bornes accessibles à tous les cinquante kilomètres, fournies gratuitement à la population. Malheureusement, les bornes à domicile auront des frais d'installation obligatoire.

En plus de cela, les propriétaires d'un véhicule à moteur à combustible fossile devront payer à l'État une taxe égale à 5% de la valeur marchande du véhicule avant taxes. Ceci peut sembler injuste, parce que les propriétaires des véhicules électriques auront pour leur part le droit à un crédit d'impôt équivalent à 15% de la valeur marchande de leurs véhicules.

Malgré cela, il y a un côté plutôt positif. En effet, cela pourrait stimuler les détenteurs d'un véhicule à énergie pétrolière à se procurer une automobile à énergie renouvelable. De plus, la possession d'un véhicule de ce genre deviendra plus dispendieuse dans les prochaines années, en raison du coût de l'essence qui augmente quotidiennement.

Finalement, le débat sur l'adoption finale du projet de loi numéro 3 sera suivi du vote et celui-ci sera sanctionné par le lieutenant-gouverneur du Parlement des jeunes s'il est adopté.

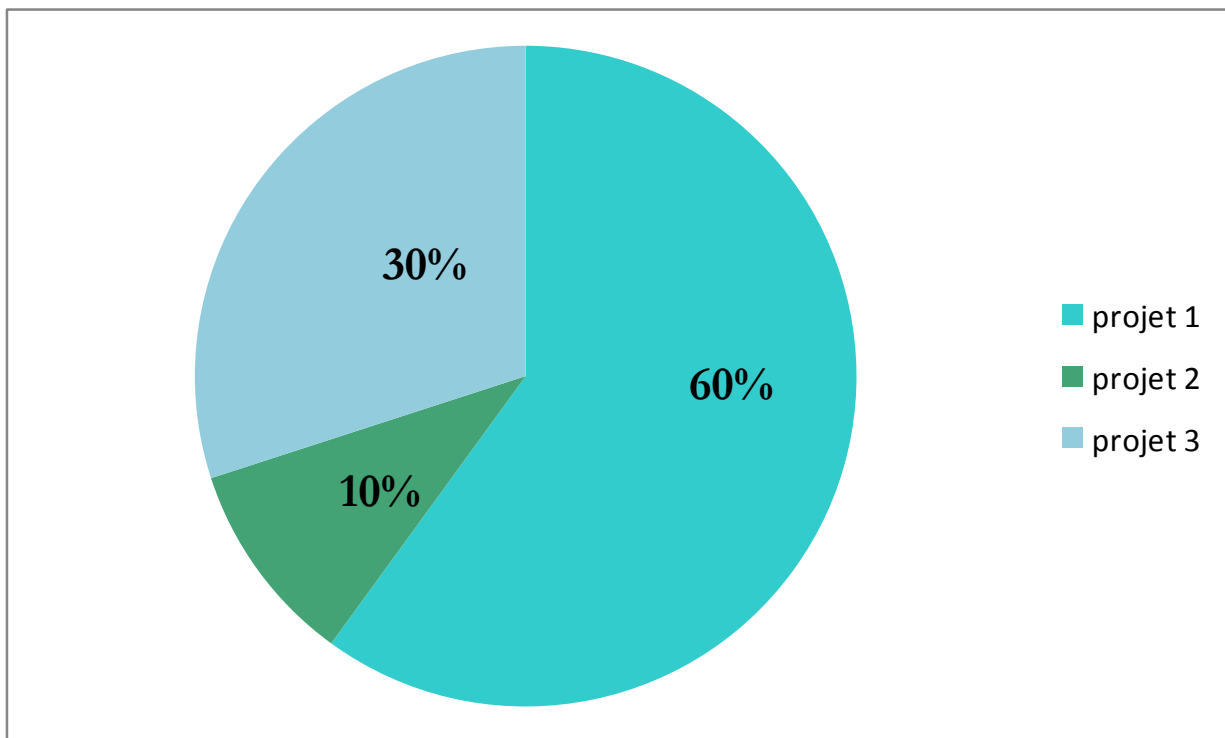




Vox pop

Quel est le projet de loi qui vous semble le plus réalisable dans la vraie vie?

Voici ce qu'ils ont répondu...



Le fléau de l'anxiété de performance

Les membres de la Commission de la santé et des services sociaux ont pris part à une séance de travail hier soir afin de se pencher sur l'impact de l'anxiété de performance chez les jeunes.

Dans notre environnement, plusieurs personnes ainsi que de nombreuses situations peuvent nous générer du stress. Durant les discussions de la commission parlementaire, l'école a été reconnue par plusieurs députés comme étant un endroit propice au développement de l'anxiété, notamment lors des périodes d'évaluation qui demandent une bonne performance en un temps restreint.

Pendant cette discussion de plusieurs heures, réunissant les députés de la Commission et la docteure Godbout, des mises au point ont été apportées afin de prendre position sur le sujet. Les points les plus abordés par les élus étaient l'impact que les actions posées par les parents ont sur l'anxiété de leurs enfants ainsi que les solutions à leur anxiété grandissante. La porte-parole du mandat d'initiative, Taomie Pépin affirme d'ailleurs que « sans le vouloir, les enseignants, en indiquant que la matière du test est facile, ne font qu'augmenter le niveau d'anxiété chez les élèves ».

Les membres de la commission semblaient étonnés d'apprendre que l'anxiété peut être causée par un changement, auquel un individu devra par la suite s'adapter. Ce ne serait donc pas l'action, par exemple, de passer du secondaire au cégep qui causerait le stress, mais bien le processus d'adaptation qui s'en suit. Les députés ont démontré un grand intérêt pour le sujet et ont questionné l'experte à plusieurs reprises pour mieux le comprendre.

De plus, sous les regards attentifs des députés présents, la Dre Godbout a spécifié que, malgré les croyances populaires, ce n'est pas seulement la faute des parents si le jeune éprouve du stress. Suite à ces propos, les députés ricanèrent, semblant ainsi exprimer un léger désaccord. Les députés ont par la suite questionné l'experte et, avec ses spécifications, tous semblaient s'entendre sur le fait qu'elle avait de bons arguments. Il a toutefois été spécifié que, bien qu'il puisse être nocif, un stress raisonnable peut être bénéfique chez les jeunes, pour les encourager à se dépasser.

Enfin, les députés ont majoritairement reconnu certaines observations décrivant le phénomène de l'anxiété de performance chez les jeunes, afin de rendre le mandat d'initiative plus complet. Selon la porte-parole du mandat d'initiative, les membres de la commission se seraient aussi mis d'accord sur l'identification des enjeux liés au débat, ainsi que les solutions à prôner.

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'anxiété de performance chez les jeunes sera déposé aujourd'hui, au Salon bleu.



ANAÏS V. BERTHIAUME

HOROSCOPE

ANAÏS V. BERTHIAUME

Bélier : 21 Mars au 19 avril

Un début de séance mouvementé, mais tout se calme par la suite. Gardez votre calme et prenez de grandes respirations. Votre confiance sera la clé de votre succès futur.

Taureau : 20 avril au 20 mai

Vous êtes en contrôle de vos choses, vous connaissez bien vos discours. Rester à l'affût, car vos propos peuvent en secouer certains. Mais n'ayez craindre votre parti sait se défendre.

Gémeaux : 21 mai au 20 juin

La chance est de votre côté, profitez-en! La tension monte dans le Salon Bleu. Ne vous laissez pas atteindre, restez fort et tout se passera bien.

Cancer : 21 juin au 22 juillet

De belles rencontres vous attendent afin de bien clore votre séjour. Des épreuves peut-être avez-vous surmontées? Vos bonnes actions pourraient être récompensées sous peu.

Lion: 23 juillet au 23 août

Votre magnifique sourire est un bon atout afin d'amener des gens de votre côté. Exploitez-le à votre avantage, ça vous servira!

L'attaché de presse

Sagittaire : 22 novembre au 21 décembre

Vous avez de bonnes idées et de bons arguments. Utilisez-les au bon moment. Ce que vous dites ne tombe pas dans l'oreille des sourds.

Capricorne : 22 décembre au 19 janvier

Écoutez, de bonnes choses se cachent dans le silence. Peut-être bien que certains points de vue que vous n'aviez pas envisagés y sont. Soyez ouverts d'esprit, cela pourrait s'avérer très intéressant.

Verseau : 20 janvier au 19 février

N'ayez pas peur de dire votre opinion clairement. Vos arguments sont fiables et constructifs. Laissez aller votre imagination, elle pourra vous faire de belles surprises.

Poisson : 20 février au 20 mars

Respirez par le nez, un oubli n'est qu'un creux passager. Gardez la tête haute, le temps arrange les choses. Changez-vous les idées et puis tout redeviendra sous contrôle.

L'attaché de presse

Vos journalistes qui ont travaillé fort !



L'attaché de presse

L'ÉQUIPE DE RÉDACTION DE L'ATTACHÉ DE PRESSE



Anne-Sophie Hovington
Journaliste et chroniqueuse



Jennifer Wefu
Journaliste et chroniqueuse



Romy Harvey
Journaliste et cheffe de pupitre



Florent Asselin
Journaliste et éditorialiste



Thomas Guillemette
Journaliste et interviewer



Anaïs V. Berthiaume
Journaliste et astrologue



Anne-Sophie Marchand
Journaliste et interviewer